

BLACK 9-7-6 SECURITE

BLACK 9-7-6 SECURITE

Annonce n° 1905
Type Constitution de société
Parution web 10/01/2026
Parution print 12/01/2026 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SPP du 1^{er} novembre 2025, il a été constitué une S.A.S.U.

DENOMMEE : BLACK 9-7-6 SECURITE

SIEGE SOCIAL : AU BEL AIR 542 route de la convalescence 97 600 Mamoudzou.

CAPITAL : 5000 euros

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

Surveillance humaine ou surveillance par des système électronique de sécurité ou gardiennage pouvant inclure des armes de catégorie D assuré par des agents armés (arme de catégorie B et D)

Vidéoprotection, sureté aéroportuaire, protection physique des personnes pouvant inclure des armes de catégorie B et D.

PRESIDENT : Chaharoumani CHAMASSI

DIRECTEUR : SAID Soule 19 rue marie guitart 66110 Amelie les bains palalda.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout actionnaire est convoqué aux assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGREMENTS : Action librement cessibles entre associé-es uniquement.

DUREE : 99 ANS à compter du 1^{er} juillet 2026

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.